

HEBDO BUREAU

DIRECTEUR

P.V. N° I - CDO - 26 septembre 2022

REUNION POLE REGLEMENTATION

Présents: Mmes DARIFI Imane, FENDER Muriel, GASULLA Manon,

SCHIRM Sandrine

MM. ABID Valentin, LELEU Laurent, LIX Gilles, MONTAGNE Yann, PHALIP François-Damien, SCHMITT Benjamin, SCHNELL Jean-Marc,

SERY Vincent

Excusé: M. SCHEER Guillaume (Président de la CRO)

Le Président Yann MONTAGNE ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes et propose de traiter l'ordre du jour comme relaté ci-après.

I. Bilan des stages de rentrée

Les stages de rentrée des arbitres départementaux/stagiaires en cours de formation et arbitresclub de secteur se sont déroulés sur 2 week-ends :

- Groupes I-2:

Dimanche II septembre 2022 à Hindisheim – 34 convoqués - 31 présents Samedi I7 septembre 2022 à Vendenheim – 34 convoqués – 29 présents

- **Groupes 3-4**:

Samedi 10 septembre 2022 à Weitbruch – 41 convoqués – 33 présents Dimanche 18 septembre 2022 à Duttlenheim 46 convoqués – 38 présents

- Une séance de rattrapage sera organisée le dimanche 9 octobre 2022 à La Wantzenau pour les arbitres n'ayant pas pu être présents sur l'une des sessions et pour ceux ayant échoué ou n'ayant pas pu participer au Test Physique Luc Léger.

Le Président de la CDO remercie l'ensemble des formateurs présents aux stages de rentrée.











- La CDO tient à remercier les 4 clubs cités ci-dessus pour leur accueil et la mise à disposition de leur structure.
- 133 arbitres départementaux + 8 arbitres stagiaires en cours de formation sont engagés à ce jour. 6 arbitres ne sont pas en conformité avec les exigences de la FFBB (aptitude médicale).
- Au niveau du département, sont comptabilisés 3 arrêts d'officiels arbitres, 6 en année sabbatique et 8 qui reprennent le sifflet.

2. Formation Initiale 'Arbitre départemental' et Camps Remiremont

- <u>Camp Remiremont 'Juillet 2022'</u>: 8 candidats y ont participé.
 L'examen théorique a été organisé le samedi 3 septembre 2022, les 8 candidats ont été reçus et sont admissibles à passer l'épreuve pratique E5 de l'EAD courant Novembre.
- Camp Remiremont 'Octobre 2022' : Pas d'inscrit à ce jour.
 Un mail de rappel sera transmis par le CTA à l'ensemble des Présidents/Correspondants de club.
 - Il est à noter que le coût de ce stage sera revu nettement à la baisse, grâce notamment au fond de formation.
- La formation initiale 'Arbitre départemental' aura lieu sous la même forme que la saison passée (demi-journées, journées) mais commencera début décembre 2022. Le formulaire d'inscription est en cours d'élaboration et sera publié prochainement sur le site internet du CD67.

3. Formation 'Arbitre-Club de secteur'

- Une formation 'ACS' sera proposée à l'ensemble des clubs en vue de former leurs arbitres majeurs qui officieront au sein de leur structure sur des rencontres à non-désignation d'officiels arbitres.
 - La passerelle qui permettra à un arbitre-club de secteur de devenir arbitre officiel est en cours d'élaboration par la CDO.









4. Présentation 'Plan Officiels 2024'

Yann MONTAGNE présente le 'PLAN OFFICIELS 2024' élaboré par la Commission Fédérale des Officiels, il est constaté que diverses actions sont à mener au sein de la Commission dès cette saison.

Une présentation officielle a été faite à l'ensemble des clubs le mardi 6 septembre 2022 en visioconférence.

Il en relève les points suivants :

Les engagements des clubs :

- Valoriser leurs officiels / Désigner un référent des officiels qui sera l'interlocuteur privilégié entre les officiels du club et la CDO.
- Pour les 'U18 et moins' désigner un délégué Fair Play (dans l'immédiat non obligatoire)

Chaque club devra mettre en formation des arbitres (avec l'obligation de passer l'examen arbitre départemental), en fonction du nombre de ses licenciés (pour le CD67, la transition se fera sur 2 saisons avec application stricte du plan à partir de la saison 2024/2025).

Spécificités:

- Club de moins de 75 licenciés : I arbitre en formation I saison sur 2
- Club de moins de 300 licenciés : I arbitre en formation par saison
- Club de plus de 300 licenciés : 2 arbitres par saison

A défaut sanction de 250 €

- Gratuité des formations pour les arbitres (validation initiale et revalidation)
- Création d'un droit à la formation (droit fixe de formation de 75 € par club)
- Création d'un fonds de développement de l'arbitrage, de 10 € par équipe jeune et 15 € par équipe senior (uniquement pour les équipes engagées sur un championnat à désignation)
- Nouvelles actions de développement : Aide financière aux écoles d'arbitrage, challenge de l'arbitrage, financement d'un poste de CTA, nouvelles formations, ...

5. Groupe Potentiel

- Les 2 formateurs Benjamin SCHMITT et Imane DARIFI nous informent que le groupe potentiel de la saison passée sera reconduit à l'identique pour cette saison.
 Un recensement chez les jeunes arbitres qui officient actuellement dans le groupe 3 est essentiel afin d'étoffer le groupe potentiel existant.
- Une l'ère séance de travail de ce groupe aura lieu à la mi-octobre (date et lieu restant à définir).









6. Ecoles d'Arbitrage

- La réunion annuelle des responsables des écoles d'arbitrage (présence obligatoire pour une validation de niveau 2) et d'information pour l'ensemble des clubs sera organisée à la minovembre (date et lieu restant à définir).

Au cours de cette réunion seront abordés les principaux thèmes : Cahier de charges FFBB / Formation / Inscriptions et saisies des rencontres sur FBI / Suivi des écoles d'arbitrage.

7. Formation e-Marque V2

 Pour donner suite à la demande de plusieurs clubs auprès du Président de la CDO, une formation e-Marque V2 sera organisée le mercredi 28 septembre en visio-conférence.
 Les 2 intervenants à cette formation sont Messieurs ABID Valentin et LELEU Laurent.

8. Arbitrage au Féminin

- Dans le cadre de la promotion de l'arbitrage au féminin, la réflexion débutée la saison dernière doit être poursuivie sur la thématique.

9. Arbitrage 3x3

- Yann MONTAGNE tient à remercier Ishan MEYER pour le travail accompli sur et autour des terrains et son implication dans l'arbitrage 3x3.
 Il profite également de l'occasion pour remercier François-Damien PHALIP, qui reprend ses fonctions au sein de cette commission.
- François-Damien PHALIP nous informe que nous avons potentiellement 12 arbitres confirmés à l'arbitrage 3x3 et 4 nouveaux qui ont été formés la saison passée sur un 'Camp 3x3' organisé au Basket Center.
- Le Basket Center organise un 'Championnat BUSINESS LEAGUE inter-entreprise 3x3' sur plusieurs dates et principalement le mercredi soir, la lère journée aura lieu le mercredi 5 octobre 2022 au Basket Center.











10. Suivis et Observations des arbitres

- Yann MONTAGNE tient à remercier René BAERMANN pour le travail accompli sur le 'Suivi des observations' de nos arbitres départementaux. Le CTA est en charge de prendre le relais.
- Vincent SERY nous informe qu'une réunion spécifique avec les observateurs sera organisée prochainement pour bien cibler les objectifs.
- Les nouveaux observateurs qui intégreront ce groupe sont : DARIFI Imane, FENDER Muriel, GASULLA Manon et SPRINGER Jérémie.
- La volonté de la CDO cette saison sera de prioriser les supervisions sur le groupe 3 qui est constitué de jeunes arbitres afin de pouvoir les accompagner dans leur apprentissage. Dans cette perspective un stage obligatoire pour ce groupe sera organisé durant les congés de la Toussaint (date et lieu à définir).

11. Divers

- Une note fédérale nous informe que les Journées de l'Arbitrage se dérouleront du 22 octobre au 5 novembre 2022.
- Il est rappelé que la tenue officielle d'un arbitre départemental est composée <u>d'un pantalon</u> <u>noir ainsi que de la chemise 'noire et jaune' (ancien et nouveau modèle)</u>. Un mail de rappel sera transmis à l'ensemble des officiels arbitres.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, le Président de la CDO clôt la séance.

Le Président de la CDO Yann MONTAGNE









